

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Charles Michel Benoni Duplaquet, 23 juin 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Charles Michel Benoni Duplaquet, 23 juin 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 1 p. (71v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Charles Michel Benoni Duplaquet, 23 juin 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52120>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 juin 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Duplaquet, Louis Charles Michel Benoni \(1823-1895\)](#)

Lieu de destination Moÿ-de-l'Aisne (Aisne)
Scripteur / Sriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Duplaquet qu'il ne refuse pas de parler avec lui d'une affaire dont celui-ci l'a entretenu. Il lui indique ses heures de présence au Familistère.

Mots-clés

[Information](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
23 juin 1886

17

Monsieur,

Je ne refuse en aucune
façon de causer avec
vous de l'affaire dont
m'entretient votre
lettre en y et. malgré
le peu d'espoir que je
vois à sa réussite.

Vous me trouverez
tous les jours avec
certitude de 9 heures

M. Duplaquet, notaire à May.

~~de 9 heures~~ à 11 heures
et demie, du matin.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assu-
rance de ma parfaite
considération

Godin